

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2013**

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de l'actif net consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 23.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des comptables agréés. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

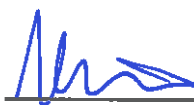
La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire



Secrétaire-trésorier



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés CA[†]

TELEPHONE: (506) 546-1460
FAX: (506) 546-9950
www.apa-ca.com

Partners / Associés
David L. Allen, C.A.
Yves Arseneau, C.A.
Tony Babin, C.A.
Alvin Bell, C.A.
Alain Pitre, C.G.A.

270, av. Douglas Ave, Suite 200
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, N.B.
2. E2A 3Z4

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2013 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst (N.-B.)

Le 28 avril 2014

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Comptables agréés

270, av. Douglas Ave
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, NB E2A 3Z4

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB E3N 3G9

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB
E8A 1H7

829-1 King George Highway
Miramichi, NB
E1V 1P9

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2013	2013	2012
	(Non-audité) Budget Note 15	Actuel Note 11	Actuel Note 11
PRODUITS			
Mandat d'imposition	542 581 \$	542 578 \$	515 734 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	58 040	57 848	58 038
Subventions inconditionnelles	209 642	209 642	188 019
Subventions provinciales	-	4 431	-
Vente du service d'égout et autre	139 991	134 974	139 974
Autres revenus de provenance externes et internes	15 698	73 081	146 785
Intérêts	-	42 164	37 359
Revenus du Parc Atlas (Note 14)	-	105 250	53 830
	965 952	1 169 968	1 139 739
CHARGES			
Services d'administration générale	323 690	323 979	309 907
Services de protection	271 997	281 294	254 343
Services des transports	160 300	152 641	162 484
Services d'hygiène	62 436	90 147	63 151
Services d'urbanisme	10 254	11 151	8 820
Services récréatifs et culturels	6 570	158 109	123 829
Services financiers	7 380	7 662	8 054
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	137 759	143 830	103 341
	980 386	1 168 813	1 033 929
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(14 434) \$	1 155 \$	105 810 \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		2 731 636	2 625 826
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		2 732 791 \$	2 731 636 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

	2013	2012
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	316 586 \$	277 338 \$
Dépôts à terme	283 237	229 281
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	20 320	18 278
Comptes à recevoir	74 175	49 373
Intérêts à recevoir	2 920	2 356
	697 238	576 626
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	13 000
Comptes à payer et frais courus	109 709	85 285
Congés de maladie courus	13 870	8 075
Revenus différés	175 435	109 368
Dette à long terme (Note 4)	140 000	160 000
	439 014	375 728
ACTIF NET (Page 5)	258 224 \$	200 898 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 10)	7 577 780	7 464 977
Amortissement cumulé	(5 118 984)	(4 949 943)
	2 458 796	2 515 034
Charges payées d'avance	15 771	15 704
	2 474 567	2 530 738
SURPLUS ACCUMULÉ (Page 3)	2 732 791 \$	2 731 636 \$

Approuvé par



Maire



Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État de la variation de l'actif net consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2013	2012
Surplus annuel	1 155 \$	105 810 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(112 803)	(133 700)
Amortissement d'immobilisations corporelles	169 041	161 099
	57 393	133 209
Acquisition de charges payées d'avance	(67)	(15 704)
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	57 326	117 505
ACTIF NET, début de l'exercice	200 898	83 393
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 4)	258 224 \$	200 898 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des flux de trésorerie consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2013

2012

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Surplus annuel	1 155 \$	105 810 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	169 041	161 099
Dépôts à terme	(53 956)	(82 613)
Comptes à recevoir	(26 844)	(19 920)
Intérêts à recevoir	(564)	(1 680)
Charges payées d'avance	(67)	(15 704)
Comptes à payer et frais courus	24 424	20 393
Congés de maladie courus	5 795	8 075
Revenus différés	66 067	(43 358)
	185 051	132 102

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(112 803)	(133 700)
---	------------	------------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Découvert bancaire	(13 000)	(5 000)
Remboursement de la dette à long terme	(20 000)	(20 000)
	(33 000)	(25 000)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

39 248 (26 598)

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice 277 338 303 936**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice** 316 586 \$ 277 338 \$

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables agréés.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 14 janvier 2013 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 janvier 2013.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 17 décembre 2012 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 janvier 2013.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(e) Prévisions comptables**

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(g) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(h) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
Terrains Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
Bâtiments Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
Ouvrages de génie Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
Matériel et outillage Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(h) Immobilisations corporelles (suite)**Durée de vie
utile**Véhicules**

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

Améliorations foncières

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

Structures maritimes

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(i) Information sectorielle (suite)***Services d'urbanisme*

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2013	2012
Agence du revenu du Canada :		
- TVH à recevoir	27 661 \$	19 616 \$
- Déductions à la source à payer	(7 341)	(1 338)
	20 320 \$	18 278 \$

4. DETTE À LONG TERME

	2013	2012
<u>Débiteure</u>		
Série de 3,300% à 4,150%, remboursé durant l'année	-	9 000 \$
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	140 000	151 000
	140 000 \$	160 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants pour les cinq prochains exercices :

2014	12 000 \$
2015	12 000
2016	13 000
2017	13 000
2018	90 000
	140 000 \$

4. DETTE À LONG TERME (suite)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées au bilan. Voici, selon le même ordre que ci-dessus, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
AY 36 - 2008	#07-51	16 mai 2008
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

5. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garantit, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

6. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

7. COMPTES INTER-FONDS

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2013, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

8. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
2013 Surplus	- \$	- \$
2012 Surplus	57 134	57 134
2011 Surplus	-	13 605
	<u>57 134 \$</u>	<u>70 739 \$</u>

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013**

9. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012
Actif net (Page 4)	258 224 \$	200 898 \$
Ajustements :		
Dette nette de la filiale (Parc Atlas)	7 428	26 581
Dette à long terme	140 000	160 000
Congé de maladie courus (moins la filiale)	13 390	8 075
Charges payées d'avance	15 771	15 704
Actif net courant :	434 813	411 258
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	32 807	22 575
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	57 134	13 605
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 13)	328 439	285 137
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 12)	16 433 \$	89 941 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	16 433 \$	32 807 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	57 134
Total des surplus de fonctionnement (Note 12)	16 433 \$	89 941 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

10. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Infrastructure										Total 2012
	Terrain	Améliorations		Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Installations de		Structures maritimes	Total 2013	
		foncières	Bâtiments				traitements	Égouts			
COÛT											
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	338 486 \$	1 441 900 \$	585 514 \$	325 384 \$	1 737 234 \$	859 745 \$	1 938 790 \$	130 767 \$	7 464 977 \$	7 331 277 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice	-	10 333	35 256	51 596	6 225	9 393	-	-	-	112 803	133 700
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	107 157	348 819	1 477 156	637 110	331 609	1 746 627	859 745	1 938 790	130 767	7 577 780	7 464 977
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début de l'exercice	-	300 878	1 097 577	520 431	224 467	1 333 416	734 525	613 950	104 699	4 949 943	4 788 844
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	14 126	30 984	39 717	12 454	9 173	25 043	32 313	5 231	169 041	161 099
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	315 004	1 128 561	560 148	236 921	1 362 589	759 568	646 263	109 930	5 118 984	4 949 943

VALEUR COMPTABLE NETTE DES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 157 \$	33 815 \$	348 595 \$	76 962 \$	94 688 \$	384 038 \$	100 177 \$	1 292 527 \$	20 837 \$	2 458 796 \$	2 515 034 \$
------------------------------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------	------------	------------	--------------	-----------	--------------	--------------

Comprenant les postes suivants :

Immobilitations du Fonds général de capital	25 315 \$	\$	129 542 \$	4 931 \$	- \$	\$	100 177 \$	1 292 527 \$	- \$	1 552 492 \$	1 585 587 \$
Immobilitations du Fonds de capital du service d'égout	61 488	6 646	113 742	71 052	94 688	384 038	-	-	-	731 654	732 434
Immobilitations du Parc Atlas	20 354	27 169	105 311	979	-	-	-	-	20 837	174 650	197 013
	107 157 \$	33 815 \$	348 595 \$	76 962 \$	94 688 \$	384 038 \$	100 177 \$	1 292 527 \$	20 837 \$	2 458 796 \$	2 515 034 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

11. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène	Service d'urbanisme	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2013	2012
PRODUITS										
Mandat d'imposition	196 307 \$	134 904 \$	106 016 \$	45 009 \$	24 476 \$	-	35 866 \$	-	542 578 \$	515 734 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 848	-	-	-	-	-	57 848	58 038
Subventions inconditionnelles	75 850	52 124	40 963	17 390	9 457	-	13 858	-	209 642	188 019
Subventions provinciales	-	-	-	-	-	-	-	4 431	4 431	-
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	3 533	-	131 441	134 974	139 974
Autres revenus de provenance externes et internes	73 081	-	-	-	-	-	-	-	73 081	146 785
Intérêts	1 149	-	-	-	-	-	-	41 015	42 164	37 359
Revenus du Parc Atlas (Note 14)	-	-	-	-	-	105 250	-	-	105 250	53 830
	346 387	187 028	204 827	62 399	33 933	108 783	49 724	176 887	1 169 968	1 139 739
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	153 851	205 267	-	-	-	51 252	-	-	410 370	375 493
Services législatifs	24 645	-	-	-	-	-	-	-	24 645	31 487
Biens et services	89 570	36 157	142 787	90 110	11 151	68 631	-	43 995	482 401	415 642
Amortissement	26 911	33 110	9 854	37	-	36 289	-	62 840	169 041	161 099
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	1 877	732	-	2 609	2 345
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	6 930	-	6 930	7 753
Mauvaises créances	935	-	-	-	-	-	-	36 995	37 990	5 741
Divers	28 067	6 760	-	-	-	-	-	-	34 827	34 369
	323 979	281 294	152 641	90 147	11 151	158 109	7 662	143 830	1 168 813	1 033 929
SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE	22 408 \$	(94 266) \$	52 186 \$	(27 748) \$	22 782 \$	(49 326) \$	42 062 \$	33 057 \$	1 155 \$	105 810 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

12. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Parc Atlas (Filiale)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2013	(64 115) \$	81 713 \$	(62 840) \$	91 109 \$	122 \$	307 \$	26 \$	571 \$	(45 738) \$	1 155 \$
Ajustement du surplus annuel pour le financement requis										
Surplus - deuxième exercice précédent	-	22 575	-	13 605	-	-	-	-	-	36 180
Transferts entre fonds :										
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	23 693	-	(23 693)	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	(42 277)	-	-	-	42 277	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	(42 530)	-	-	-	-	-	-	42 530	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	11 000	(11 000)	9 000	(9 000)	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	73 506	-	62 840	-	-	-	-	-	32 695	169 041
Subvention - Taxe sur l'essence	(9 393)	9 393	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital (transfert)	83 059	(72 726)	29 744	(29 744)	-	-	-	-	(10 333)	-
Provision pour congés de maladie courus	-	5 315	-	-	-	-	-	-	480	5 795
Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2013	158 172	(65 280)	101 584	(91 109)	-	-	-	42 277	65 372	211 016
EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2013	94 057 \$	16 433 \$	38 744 \$	- \$	122 \$	307 \$	26 \$	42 848	19 634 \$	212 171 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

13. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Total 2013	Total 2012
ACTIFS						
Dépôts à terme	20 306 \$	37 258 \$	7 603 \$	218 070 \$	283 237 \$	229 281 \$
Intérêts à recevoir	93	229	114	2 489	2 925	2 356
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	42 277	42 277	53 500
SURPLUS ACCUMULÉ	20 399 \$	37 487 \$	7 717 \$	262 836 \$	328 439 \$	285 137 \$
REVENUS						
Intérêts	122 \$	309 \$	26 \$	583 \$	1 040 \$	3 270 \$
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	42 277	42 277	54 523
	122	309	26	42 860	43 317	57 793
DÉPENSE						
Frais bancaires	-	2	-	12	14	-
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2013	122 \$	307 \$	26 \$	42 848 \$	43 303 \$	57 793 \$

Nom de l'investissement

	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Épargne à terme régulière	20 306 \$	1.050%	25 janvier 2014
Épargne à terme régulière	22 733 \$	1.150%	16 décembre 2014
Épargne à terme régulière	14 528 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	7 603 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	164 207 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à rendement progressif	53 500 \$	0.900%	17 novembre 2018

Résolutions du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital du service d'égout:

Proposé par la conseillère Alvine Haché, appuyé par le conseiller John Kowtaluk que toute somme en surplus dans le fonds de fonctionnement du service d'égout soit transférée au fonds de réserve de capital du service d'égout.

Je certifie que la résolutions ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion du Conseil le 30 décembre 2013.



Vincent Poirier
Secrétaire-trésorier
Village Incorporé de Pointe-Verte

5 min 2014

Date

Sceau Municipal

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

14. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2013	2012
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	9 251 \$	655 \$
Remises gouvernementales à recevoir	496	235
Comptes à recevoir		1 320
	9 747	2 210
PASSIFS		
Avances bancaires		13 000
Comptes à payer et frais courus	16 487	15 791
Congés de maladie courus	480	-
Remises gouvernementales à payer	208	-
	17 175	28 791
DETTE NETTE	(7 428)	(26 581)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	174 650	197 013
SURPLUS ACCUMULÉ	167 222 \$	170 432 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

14. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2013	2012
PRODUITS		
Ventes	24 484 \$	19 046 \$
Activités	20 792	14 103
Autres	5 546	6 338
Octrois	54 428	14 343
	105 250	53 830
CHARGES		
Achats	22 195	15 322
Amortissement	32 695	32 937
Assurance	1 500	1 518
Électricité	11 933	10 515
Entretien et réparation	5 714	5 809
Frais bancaires	1 877	2 044
Frais de bureau	2 182	783
Honoraires professionnels	2 825	2 075
Impôt foncier	4 631	4 752
Permis	1 062	976
Mauvaises créances	60	-
Projet spécial	6 455	3 825
Publicité et promotion	5 982	1 944
Salaires et avantages sociaux	51 252	33 400
Téléphone	628	1 130
	150 991	117 030
DÉFICIT ANNUEL	(45 741) \$	(63 200) \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	542 581 \$	\$	\$	\$	542 581 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	58 040	-	-	-	58 040
Subventions inconditionnelles	209 642	-	-	-	209 642
Ventes du service d'égout et autres	2 460	137 531	-	-	139 991
Autres revenus de provenance externes et internes	15 698	-	-	-	15 698
Autres transferts	23 693	-	-	(23 693)	-
Surplus avant-dernier exercice	22 578	13 605	-	(36 183)	-
	874 692	151 136	-	(59 876)	965 952
CHARGES					
Services d'administration générales	360 006	4 990	26 911	(68 217)	323 690
Services de protection	238 887	-	33 110	-	271 997
Services des transports	150 446	-	9 854	-	160 300
Services d'hygiène du milieu	62 399	-	37	-	62 436
Services d'urbanisme	10 254	-	-	-	10 254
Services récréatifs et culturels	2 976	-	3 594	-	6 570
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	11 000	9 000	-	(20 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	275	72	-	-	347
- Intérêts sur la dette à long terme	6 846	187	-	-	7 033
- Dépenses en capital	31 603	8 000	-	(39 603)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	-	123 887	62 840	(53 968)	132 759
	874 692	151 136	136 346	(181 788)	980 386
SURPLUS (DÉFICIT)	-	\$	(136 346) \$	121 912 \$	(14 434) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013**

16. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2013 Budget	2013 Actuel	2012 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	58 040 \$	57 848 \$	58 038 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle	2 460 \$	3 533 \$	3 639 \$
Service d'égout	137 531	131 441	136 335
	139 991 \$	134 974 \$	139 974 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 398 \$	1 469 \$
Subventions salariales	-	20 908	6 751
Subventions	-	20 000	9 585
Subvention - taxe sur l'essence	-	9 393	117 012
Centre de santé	6 940	7 402	6 940
Autres	-	5 649	5 028
Permis de construction	7 288	8 331	-
	15 698 \$	73 081 \$	146 785 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES

	(Non-audité) 2013 Budget	2013 Actuel	2012 Actuel
<i>Services d'administration générale</i>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	13 500 \$	8 689 \$	12 299 \$
Conseillers	15 572	15 957	19 188
	29 072	24 646	31 487
<i>Administration</i>			
Administrateur	48 870	45 735	45 828
Amortissement	26 911	26 911	25 746
Secrétaire municipal	40 077	41 689	44 358
Immeubles	70 688	74 863	78 724
Concierge	2 475	2 475	2 330
Autres employés	56 090	63 952	48 123
Mauvaises créances	-	935	-
Autres services	14 745	7 095	7 291
	259 856	263 655	252 400
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	10 645	12 943	5 482
	10 645	12 943	5 482
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	1 000	921	802
Conventions et délégations	2 000	1 594	200
Assurance responsabilité	18 857	9 406	10 951
Cotisations	2 260	2 350	2 243
Évaluation foncière	-	6 702	6 342
Achat d'équipement	-	1 762	-
	24 117	22 735	20 538
	323 690 \$	323 979 \$	309 907 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2013 Budget	2013 Actuel	2012 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	207 121 \$	205 267 \$	201 454 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	4 875	5 000	5 140
Amortissement	33 110	33 110	26 248
Avertisseurs d'incendie	723	756	772
Matériaux de lutte contre les incendies	10 249	21 440	7 219
Formation	9 160	8 962	6 971
	58 117	69 268	46 350
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	6 759	6 759	6 539
	271 997 \$	281 294 \$	254 343 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	3 765 \$	4 860 \$	4 026 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	9 854	9 854	9 697
Entretien au cours de l'été	18 000	17 627	17 860
Enlèvement de la neige	103 362	94 610	105 582
	131 216	122 091	133 139
<i>Éclairage des rues</i>			
	25 319	25 690	25 319
	160 300 \$	152 641 \$	162 484 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013****17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2013 Budget	2013 Actuel	2012 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	37 \$	37 \$	37 \$
Dépotoir et enlèvement	62 399	90 110	63 114
	62 436 \$	90 147 \$	63 151 \$
<u>Services d'urbanisme</u>			
Commission d'urbanisme	7 450 \$	11 151 \$	6 016 \$
Parc et commissariats industriels	2 804	-	2 804
	10 254 \$	11 151 \$	8 820 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	3 594 \$	3 594 \$	3 594 \$
Centre de santé	2 559	2 345	2 615
Parcs et arénas	417	919	590
Parc Atlas (Note 14)	-	150 992	117 030
Contribution touristique	-	259	-
	6 570 \$	158 109 \$	123 829 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	347 \$	732 \$	301 \$
Intérêts sur la dette à long terme	7 033	6 930	7 753
	7 380 \$	7 662 \$	8 054 \$
<u>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</u>			
Administration	30 545	6 803	7 423
Amortissement	62 840	62 840	62 840
Électricité	21 474	21 601	21 443
Entretien général	17 900	15 591	5 894
Mauvaises créances	5 000	36 995	5 741
	137 759	143 830	103 341